

Paris, le 18 avril 2016

**Communiqué de presse**

**L'UNPS s'oppose à la recertification**

L'UNPS exprime son opposition la plus totale à la recertification obligatoire des médecins annoncée à la tribune de la Grande Conférence de Santé par le Premier Ministre.

Au-delà des médecins, l'ensemble des professions de santé est concerné à plus ou moins long terme et rappelle au Gouvernement que tous les professionnels de santé sont d'ores et déjà impliqués dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques sous la forme du DPC rendu obligatoire par la Loi HPST et la LMSS.

Cette obligation de DPC assure à chacun une formation continue de qualité assortie d'une évaluation de la pratique professionnelle. Elle suffit à prouver l'attachement des professionnels pour l'évolution de leur exercice tout au long de leur parcours professionnel.

L'instauration d'une recertification ne peut être considérée que comme une mesure inutile, contraignante et humiliante.

L'UNPS demande donc au Premier Ministre d'abandonner sans délai ce projet de recertification.

*Contact presse : Daniel PAGUESSORHAYE – Président – 06 89 49 91 23*